

Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2015

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 38

Avis au lecteur,

Les Amis de Bonneval, se retrouveront le **Samedi 26 Septembre 2015**, à l'occasion de leur sortie annuelle, pour une visite découverte du dolmen de **Quincampoix**, de **Rabestan** à Saint-Avit-les-Guespières puis de l'église et du village de **Dangeau**.

Au programme de cette sortie :

13 h 45 : Départ de Bonneval pour Saint Avit les Guespières.

(rendez-vous 28 rue de la grève, possibilité de co-voiturage)

14 h 15 : Premier arrêt, 3 kilomètres après Saumeray sur la gauche moulin de **Quincampoix**.

15 h 00 : Château de **Rabestan**, commune de Saint-Avit-les-Guespière visite guidée par M. Philippe Gravier propriétaire.

16 h 00 : Départ pour Dangeau

16 h 30 : A Dangeau, visite de l'église Saint Pierre, découverte des vestiges du Château des Seigneurs de Dangeau et des rives de l'Ozanne.

18 h 00 : Projections de vues aériennes de prospection archéologique, par **A Lelong** et quelques documents Amis de Bonneval. Salle communale attenante à l'église, projection ouverte aux personnes de Dangeau intéressées. Suivi du pot de l'amitié *(offert à tous les participants de cette journée)*.

20 h 00 : **Repas annuel des Amis de Bonneval**, (Grand Rata Traditionnel)

Café des glaces, 24 Place de l'église **Dangeau**.

Au sommaire de notre Gazette N°38.

Présentation de la nouvelle publication Beaupère, histoires rapportées de la grande inondation en 1665. (page 2)
Divers aspects de la Grande Guerre : L'hôpital militaire n° 26 de Bonneval, relevé pour vous dans le « Messager de Bonneval, Voves et Orgères » du deuxième semestre 1915.

Jean-Luc Durand



Les Amis de Bonneval

Histoire de la ville de Bonneval
et de son Abbaye

Nouveau fascicule Beaupère : Chapitre : ville de Bonneval.

Chapitre : ville de Bonneval

On trouvera au fil des 118 pages de ce chapitre :



par l'abbé Beaupère
curé de Saint-Sauveur de Bonneval au XVIII^e siècle

DOCUMENTS POUR SERVIR L'HISTOIRE DU CANTON DE BONNEVAL

La ville pillée par Rollon en 911.
Bataille près Bonneval en 1589.
En 1615 la dîme des vignes se paie en vin.
Lieu où ce vin était déposé.
Peste aux environs de Bonneval 1628.
La grande inondation de 1665. Confession de Bruant.
Loups affamés et enrégés en 1710.
Nouvelle route d'Espagne ouverte en 1759.
Batteries des bas Manceaux &c avec les Limozins 1760.
Sécheresse en 1762. Bonne récolte et vendanges.

Pour nous contacter :

<http://lesamisdebonneval.free.fr>

Email : lesamisdebonneval@laposte.net

Téléphone : 09 52 64 10 98

On pourra se procurer cette brochure à notre permanence du
Samedi de 15 à 17 heures au 28 rue de la Grève.
Ou par envoi postal sur demande.

Histoire de la ville de Bonneval et son abbaye

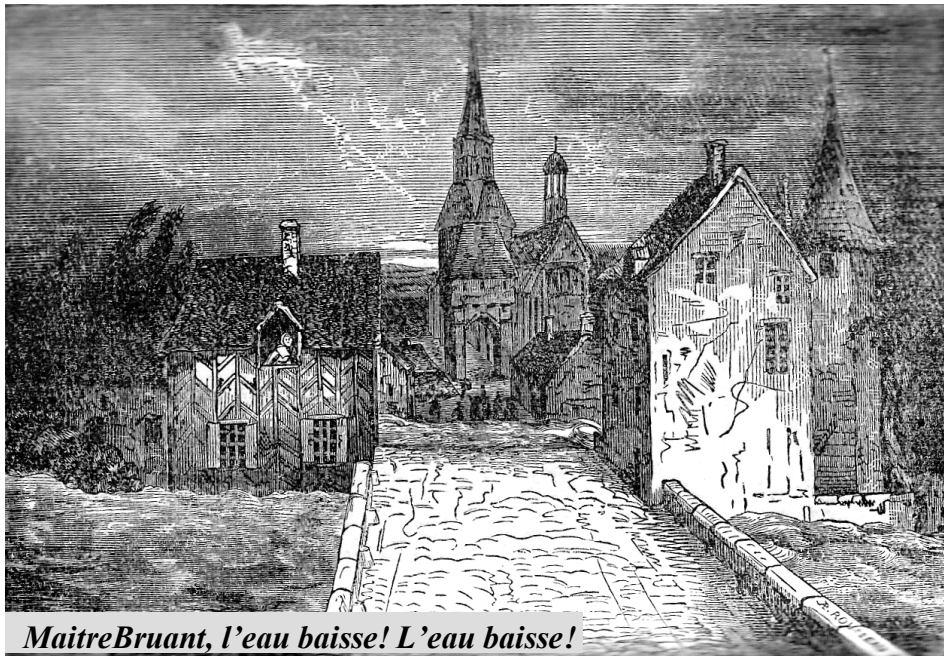
Chapitre : ville de Bonneval

Inondation du 21 février 1665

Dans un jardin qui est au bout du grand pont de S. Jacques a main gauche en allant a S. Martin Du Pean, il y avoit une maison occupée par un pauvre homme, qui fut Surpris par les Eaux, et n'eut pas le tems d'en Sortir; pour n'y etre pas noyé, il monta dans le grenier qui etoit au dessus de Sa Chambre. mais comme Sa maison Se trouva bientôt au fil des Eaux par le renversement des murs du jardin, que le Sien avoit en face, les fondemens de Sa maison furent bientôt minés et la Sentant emportée par le Courant de l'eau, il mit la teste a la fenestre de Son grenier pour voir S'il Se pouroit Se Sauver; il aperçoit

un arbre, vers lequel Sa maison etoit dirigée par les Courants; c'etoit la toute Sa ressource; il prend bien Ses mesures pour S'y accrocher, et il eut le bonheur de reussir, et ce fut bien a propos, car Sa maison Se brisa a l'encontre du tronc de cet arbre. mais a peine S'y fut il perché, que Ses allarmes recommencerent; cet arbre, dont les racines etoient Sans consistance par le detrempeement de la terre, ou elles etoient, penchoit dans l'eau par la pesanteur de Son corps, et etoit pret d'etre deraciné par chaque vague qui Se venoit brisser contre lui; dans cette Situation affreuse, il pousoit des cris lamentables, qui furent entendus du S^r Marchand principal du College, qui l'exhorta long tems a mettre a Sa Confiance en Dieu, cetoit tout ce qu'il pouvoit pour lui. Ce pauvre infortuné malgré Sa resignation a la volonté de Dieu epioit le moment et le moien de Se Sauver, il les trouva enfin, et en profita. le Principal ne l'entendant plus Crier, le Crut Submergé, mais quand le jour fut venu, ce fut lui qui le premier Se presenta a Sa vüe; il avoit avec beaucoup de peine traversé l'eau, et etoit dans l'endroit le plus elevé des basses garennes, apres de la glaciere, attendant avec impatience le tems de pouvoir faire Secher Ses habits mouillés, dans lesquels il etoit depuis tant de tems.

Au fort de Cette meme inondation, dans le meme quartier, dans la maison, qui fait face au College, il arriva une Chose qui quoique moins effrayante peut trouver icy Sa place. le S^r René Bruant et Sa femme



Maitre Bruant, l'eau baisse! L'eau baisse!

l'habitoient, effraïés plus que tous les autres habitans de l'excessive grandeur, des Eaux, parcequ'ils en avoient plus a craindre la rapidité, leur batiment etant en tout tems l'endroit ou les eaux ou les Eaux Se portent avec plus de vehemence, ils Se croioient a deux doigts de la mort, Sans espoir de la pouvoir eviter; car il n'y avoit pas moien d'en Sortir; ils firent beaucoup d'actes de contrition; mais ne croiant pas que cela put Suffire pour leur Salut, ils imaginerent pour y Suppleer, de Se confesser l'un a l'autre; le mary fut le premier qui Se mit aux genoux de Sa femme, et il Se confessa avec toute la Sincerité dont est capable celui qui Se croit au moment de paroître devant Dieu. Son exemple ne fut pas imité; Sa femme, qui pouvoit avoir de bonnes raisons pour n'etre pas aussi Sincere, et tres contente de Scavois ce que Son Epoux avoit dans l'ame, alla avant de Se confesser, consulter la Situation des eaux; Soit qu'elles diminuassent, ou non, elle dit a Son mary, qui l'attendoit dans le meme confessionnal, ou elle S'etoit placée pour l'entendre, Bruant les eaux baissent, et il ne put jamais la determiner a Se disposer comme lui a la mort. Les Eaux ecoulées, et les grandes fraieurs etant dissipées, on rit beaucoup de ce fait Singulier, que le mary outré de S'etre confessé au Renard, repandit lui meme. C'est de la qu'est venu le proverbe, qui est encore dans la bouche de tout le monde, lorsque quelqu'un exige de celui a qui il a confié Son Secret, de lui confier le Sien, Bruant les eaux baissent.

Quelques nouvelles de 1915, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

06 JUIN 1915.

Une belle victoire aérienne. - Sous le titre « Un duel et du sport », nous avons relaté dans notre numéro du 16 mai dernier, un combat aérien dont sortit victorieux notre concitoyen M. Paul Jacottet, sous-lieutenant observateur-aviateur, auquel sa brillante conduite valut, le 14 mai 1915, la croix de la Légion d'Honneur avec cette mention, signée du général Joffre :

« M. Jacottet Paul, sous-lieutenant au régimente de Hussards, observateur à l'escadrille...

« Jeune officier de cavalerie plein d'allant. Désigné sur sa demande comme observateur en aéroplane. A donné la preuve de sa valeur en plusieurs circonstances et en particulier dans deux combats aériens. Gêné la première fois par l'état de ses mains, précédemment gelées au cours d'une reconnaissance photographique, ne réussit pas malgré son tir répété à arrêter l'avion ennemi. A abattu la deuxième fois son adversaire dans nos lignes après un rude combat dans lequel son appareil a été plusieurs fois atteint par des balles ennemies ».

Cette récompense bien méritée dont nous ne saurions trop féliciter le nouveau chevalier n'arrêta pas en si bon chemin le brave sous-lieutenant qui, douze jours après sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur, c'est-à-dire le 26 mai au matin, dans un vol qu'il accomplissait en compagnie du pilote Mesguish, prit en chasse un albatros venu des lignes allemandes pour se diriger sur Paris afin de s'y livrer à des jets de bombes. Plus rapide que le boche, l'avion français eut tôt fait de rejoindre son adversaire avec lequel il engagea le combat à 3000 mètres de hauteur. De nombreux coups de mousqueton furent échangés de part et d'autre.

Atteint d'une balle à l'épaule le pilote Mesguish n'en continua pas moins à diriger ferme son appareil ; une autre balle brisa en partie le siège de l'observateur et contusionna l'officier à la fesse, mais bientôt, après avoir cherché, mais en vain, à

se dérober, l'albatros atteint par les balles du sous-lieutenant Jacottet et sur le fuselage duquel miroitaient les larmes de sang, oscilla puis piqua enfin du nez pour, dans une descente vertigineuse, s'écraser sur le sol où il sembla se mettre en boule, tandis que l'avion français victorieux, dans un rapide atterrissage, venait se poser à proximité.

Le pilote allemand avait été projeté en dehors de son appareil brisé sous lequel gisait son compagnon ; tous deux broyés étaient faiblement agités par les derniers spasmes de la mort.

En fouillant les morts, on trouva sur l'observateur des papiers au nom du lieutenant von Bülow, officier de la garde à Berlin, que l'on suppose être, sinon un fils, du moins un parent du diplomate qui s'est vainement employé pour faire garder la neutralité à l'Italie dans le conflit actuel.

Dix grosses bombes et une quarantaine de grenades se trouvaient à bord de l'albatros, très probablement à destination d'inoffensives victimes.

Cette victoire aérienne fait le plus grand honneur au sous-lieutenant Paul Jacottet qui, très prochainement, va être réintégré avec le grade de lieutenant dans l'armée active, ainsi qu'à son pilote, le sous-officier Mesguish auquel va être remis la médaille militaire.

Nos bien sincères félicitations à ces deux braves.

Un brave récompensé. - Nous avons reproduit, dans notre précédent numéro la citation à l'ordre de l'armée dont fut l'objet, le caporal d'infanterie Guenot Fernand, du hameau de Vouvray. Nous ajoutons que notre concitoyen serait proposé pour la médaille militaire.

C'est aujourd'hui chose faite et désormais, le caporal Guenot portera fièrement sur sa poitrine, la médaille des braves qui lui a été remise jeudi, à Chartres, par le commandant du dépôt du 102^e. De nouveau nous lui exprimons nos bien vives félicitations.

Greffes de Paix de BONNEVAL

A Vendre aux Enchères

Le Lundi 14 Juin 1915, à 3 heures

A BONNEVAL, dans la cour de la gare Paris-Orléans

Par le ministère de M. CHASLES, greffier de paix à Bonneval

1 Fût de Madère 64 litres
1 Fût de Vermouth 64 id.

AU COMPTANT

Frais 10 % en sus du prix

13 JUIN 1915.

Mort au champ d'honneur. - Les époux Vassort, de Moriers ont été informés que leur fils Sylver, 23 ans, soldat au ...e d'infanterie, a été tué par un éclat d'obus dans une tranchée de troisième ligne le 12 mai.

ÉTAT CIVIL

10. - Transcription de l'acte de décès de Rousseau Henri-Eugène. 25 ans, soldat au 102^e régiment d'infanterie, Dangeau, décédé à Mondidier le 6 octobre 1914.

20 JUIN 1915.

Prisonniers de guerre - Liste de certains prisonniers d'Eure-et-Loir internés au camp de Gottingen, envoyée par le prisonnier Ballot au comité interdépartemental de secours aux prisonniers de guerre : Melin Louis, 30^e territorial, de Châteaudun. Tillay Ernest, 30^e territorial, de Gaubert. André Jules, 30^e territorial, de Saint-Denis-les-Ponts. Sevestre Victor, 30^e territorial, de Douy. Yvon Alcide, 30^e territorial, du Mée. Durand Désiré, 30^e territorial, de Montigny-le-Gannelon. Tessier Ernest, 30^e territorial, de Dangeau. Violette Charles, 30^e territorial, Saint-Maur. Goin Charles, 30^e territorial, Pruneville.

27 JUIN 1915.

Obsèques militaires. - Mercredi est décédé à l'hôpital militaire de Bonneval, le soldat Dominique Col. 28 ans, du 33^e zouaves à Souk-Ahras (Algérie) dont les obsèques ont eu lieu vendredi matin au milieu d'une nombreuse affluence.

Les Vétérans et les Gymnastes s'étaient joints à la jeune veuve et aux

nombreux camarades qui accompagnaient le défunt au cimetière où M. Jouanneau, conseiller général, maire de Bonneval, a prononcé le suprême hommage à la mémoire de ce vaillant mort pour la Patrie.

04 JUILLET 1915.

Prix de vertu. - Les candidates au prix de vertu (200 fr.) fondé par M. Lesieur sont priées de se faire inscrire à la mairie avant le 12 juillet.

Le prix sera attribué par le Conseil municipal, à la fille la plus recommandable de la commune née dans la commune de Bonneval, âgée de 18 à 25 ans, sans tache, suivant la volonté du fondateur. A cause de la guerre il sera décerné sans aucune cérémonie.

Bonneval. - Déjà cité deux fois à l'ordre du jour et promu capitaine au 110^e territorial d'infanterie, M. Daudet, ancien secrétaire à l'asile d'aliénés de Bonneval et directeur de la préparation militaire à « La Bonnevalaise », vient d'être porté une troisième fois à l'ordre du jour. Voici les termes de la citation :

« Excellents services rendus dans la direction des travaux d'organisation de la deuxième ligne de défense de janvier à mai 1915 ».

Nous lui exprimons nos bien vives félicitations.

Pré-Saint-Martin. - En tournée sur le territoire de cette commune, les gendarmes firent la rencontre d'un attelage dont le conducteur, auquel ils dressèrent un procès-verbal, était endormi sur son siège.

11 JUILLET 1915.

ÉTAT-CIVIL

Du 6 juillet. - Transcription de l'acte de décès de Robert-Louis-Denis Gourmond, marié, de Bonneval, soldat au 302^e régiment d'infanterie, 20^e compagnie, tué à l'ennemi au combat de Gouraincourt (Meuse). le 24 août 1914.

18 JUILLET 1915.

Le 14 juillet. - Les circonstances actuelles ont fait renvoyer, jusqu'au retour de nos armées victorieuses, les traditionnelles réjouissances du 14 juillet. Seul le pavoisement des édifices publics et de quelques maisons particulières a marqué, cette année, à Bonneval, comme dans la presque totalité des communes, sinon toutes, l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Prix de vertu. - Dans sa séance de dimanche dernier, le Conseil municipal a choisi au scrutin secret, la bénéficiaire du prix de vertu (200 fr) fondé par M. Edmond Désiré Lesieur. Quatre concurrentes étaient inscrites, Mlle Marie-Louise Galibourg, lingère à Bonneval, a été élue par six voix sur dix votants. C'est sans aucune cérémonie, qu'en raison des événements, le prix lui a été décerné le 14 juillet, à la Mairie, par M. Jouanneau, maire, assisté de ses adjoints et de plusieurs conseillers municipaux.

Aux félicitations adressées, par M. le Maire, à l'heureuse bénéficiaire nous joignons nos bien sincères compliments.

Bonneval. - Poursuivi pour écrémage et mise en vente de lait, Lecamus Ernest, chef de dépôt à la laiterie « Fermiers de la Beauce », à Méroger, a comparu devant le tribunal correctionnel de Châteaudun qui, en son audience du 7 juillet, l'a condamné à trois cents francs d'amende en ajoutant que le jugement sera inséré dans le « Petit Parisien » et le « Messenger de Bonneval » et affiché à la porte de la laiterie, à Bonneval, et aussi au siège de la Société à Paris.

25 JUILLET 1915.

La main d'œuvre Kabyle. - Vendredi dernier sont arrivés, à Chartres, plusieurs centaines de Kabyles qui seront mis à la disposition des cultivateurs du département pour les travaux de la moisson.

Leur salaire est de 5 fr. par jour et le logement ou 3 fr.50 plus la nourriture et le logement. S'adresser à la Préfecture, 1^{ère} division.

Dangeau. - Domestique à Eguilly, Mlle Dupuis Georgette ayant eu besoin de s'absenter le 14 juillet avait prié une femme Lirzin, étrangère au pays de bien vouloir garder ses moutons en son absence. Avec empressement celle-ci avait accepté mais sous condition que Mlle Dupuis lui prêtât sa montre.

On juge de la déconvenue de la bergère, quand, rentrant chez son patron, elle apprit que l'obligeante étrangère était partie en emportant sa montre ainsi qu'un parapluie emprunté à une autre personne. Elle a porté plainte.

La voleuse a laissé chez sa patronne

un laissez-passer établi à Laigle (Orne), au nom de Lirzin (Marie-Perrine) veuve Ridon, âgée de 39 ans, raccommodeuse de parapluies.

La gendarmerie la recherche.

01 AOÛT 1915.

Pré-Saint-Evroult. - Deux belges, Jansens Armand, 19 ans, et Verheyen Basile, 23 ans, ouvriers agricoles, ont été arrêtés comme réfractaires, pour avoir négligé de se conformer à l'arrêté-loi de leur roi, sur le recrutement de l'armée.

Alluyes. - Mlle Marie Legrand actuellement institutrice intérimaire à Flacey, vient de subir avec succès les épreuves du Certificat de fin d'Études normales.

Nos félicitations.

08 AOÛT 1915.

Arrestation d'une boche. - Une vannière ambulante d'origine allemande, stationnant dans une roulotte à l'entrée de Nermont, a été arrêtée par les gendarmes.

15 AOÛT 1915.

Bonneval. - Actuellement à Bonneval, chez son frère au café de France, Mme Minery recevait, ces temps derniers, la visite d'un soi-disant militaire en convalescence, disant se nommer Rageot, lequel prétendait avoir fait connaissance, au Mans, de son mari dont il lui donna des nouvelles. Déclarant ensuite être venu de Chartres par le tramway et être obligé de repartir à Paris par le train de 6 h.57, l'individu prétendit avoir perdu son portefeuille contenant 70 francs et pria Mme Minery de lui prêter 20 francs, qu'il s'engageait à lui renvoyer à son arrivée à Paris.

Mme Minery consentit à prêter 10 francs au quémandeur dont elle n'a plus entendu parler depuis. C'était un escroc que la gendarmerie recherchait déjà pour vol d'une bicyclette louée à Mme Béguin, à Chartres, chez laquelle il s'était précédemment présenté.

22 AOÛT 1915.

Flacey. - En tournée à Flacey, les gendarmes de Bonneval firent la rencontre du nommé Émile Richard, ouvrier de batterie. Curieux par métier, il lui demandèrent à visiter son sac dans lequel se trouvait un lièvre qu'il leur déclara avoir trouvé en bordure d'un chemin.

Malheureusement pour Richard, les représentants de la loi restèrent incrédules et dressèrent procès-verbal

après s'être saisis de la pièce de gibier qui fut remise à l'hôpital militaire de Bonneval.

29 AOÛT 1915.

Foire de St-Gilles. - La foire de Saint-Gilles se tiendra à Bonneval le 1er septembre, selon l'usage.

Paris à Tours. - A la date du 6 septembre prochain d'heureux changements seront apportés dans la marche des trains sur la ligne Paris à Tours par Vendôme, pour améliorer la desserte de notre région et faciliter les relations aller et retour, dans la même journée, avec la création d'un troisième train dans chaque sens. Changements que nous publierons dans notre prochain numéro.

Un brave. - La croix de guerre avec palme et la médaille militaire ont été conférés à M. Lambert Joseph, originaire de Saint-Martin commune de Bonneval, soldat au 102^e d'infanterie, objet de cette citation à l'ordre du jour :

« A chargé courageusement le 22 septembre et a été grièvement blessé. A été amputé de la jambe droite. »

Nos compliments à ce vaillant.

5 SEPTEMBRE 1915.

Foire de St-Gilles. - Tenue selon l'usage le 1er septembre à Bonneval, cette foire si fréquentée d'habitude s'est, cela se conçoit, fortement ressentie des événements actuels. Il s'y est fait néanmoins des transactions dont voici un aperçu :

Chevaux de limon, vendus 30, de 1500 à 1700 fr. - Chevaux d'omnibus, vendus 20, de 1000 à 1400 fr. - Chevaux communs vendus 120, de 900 à 1200 fr. - Chevaux de 2 ans, vendus 10, de 1000 à 1500 fr. - Poulains, de 900 à 1300 fr.

Vaches, vendues 80, de 400 à 550 fr.

Boncourt. - Âgé de 66 ans et ne pouvait plus travailler par suite d'un accident M. Mangoel, s'est volontairement empoisonné en absorbant une décoction de racine d'acouit.

12 SEPTEMBRE 1915.

Cérémonie commémorative. - A l'occasion de l'anniversaire de la victoire de la Marne, la Municipalité de Bonneval déposera le dimanche 12 septembre, une gerbe de fleurs sur les tombes des soldats inhumés au cimetière de la ville.

Le cortège partira de la mairie à 2 heures.

Les habitants sont invités à prendre

part à cette manifestation.

Un brave. - La médaille militaire, à laquelle viendra s'ajouter la croix de guerre avec palme, a été conférée à notre concitoyen Ravet Eugène, soldat au 302^e d'infanterie, objet de la citation suivante :

« A donné le plus bel exemple de courage et d'énergie au cours des combats des 19 et 20 mars 1915. Grièvement blessé, a dû être amputé de la jambe droite » Nos félicitations à ce vaillant défenseur de la patrie.

19 SEPTEMBRE 1915.

République Française Mes chers concitoyens

L'or est indispensable pour acheter, dans de bonnes conditions à l'Étranger, les munitions et tous les approvisionnements qui nous sont nécessaires.

La victoire est certaine, mais pour qu'elle soit rapide et décisive, il faut que chaque Français fasse son devoir. Échangez donc l'or que vous détenez et qui ne peut, d'ailleurs, vous être d'aucune utilité, soit contre des billets de la Banque de France dont le crédit fait l'admiration du monde, soit mieux encore, si vous le pouvez, contre des Bons ou des Obligations de la Défense Nationale.

Un certificat de la Banque de France vous sera remis, constatant la somme d'or que vous aurez versée.

Je compte sur le dévouement à la Patrie de tous les habitants de la commune.

Recevez, mes chers Concitoyens, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire : JOUANNEAU

La Banque de France ouvrira un guichet à la mairie de Bonneval, le lundi 20 septembre, de 2 heures à 4 heures.

Citation. - M. Paul Jacottet, sous-lieutenant observateur-aviateur, dont nous avons, en son temps, cité les brillants faits de guerre aériens, a été cité à l'ordre de l'armée en ces termes :

« A, le 26 mai, abattu dans nos lignes, un avion allemand, dont il a blessé l'observateur et tué le pilote après un combat acharné. Avait déjà abattu dans nos lignes un autre avion ennemi. »

Nous lui renouvelons nos vives félicitations.

La médaille militaire. - Vendredi 10 Sept. la médaille militaire et la croix

de guerre avec palme ont été conférées à notre concitoyen Audis Émile, caporal au 302^e d'infanterie, objet de la citation suivante, à l'ordre de l'armée :

« Le 24 septembre 1914, a montré les plus belles qualités de bravoure pendant l'occupation d'un village soumis à un bombardement intense. Blessé à la tête, il a dû subir l'ablation de l'œil droit »

Toutes nos félicitations à ce brave.

26 SEPTEMBRE 1915.

Avez-vous vu la lune. - Des promeneurs qui, l'autre jour, avaient dirigé leurs pas vers l'orée d'un bois, afin d'y chercher un peu d'ombrage contre les chauds rayons d'un soleil trop ardent, assistèrent à une éclipse totale non prévue par nos astronomes. Éclipse accompagnée de claquements aussi vigoureux qu'inusités dont ils voulurent connaître la raison.

S'avancant alors quelque peu vers une petite clairière où brillait du plus vif éclat – et sans le moindre.... petit nuage pour la dissimuler au chaud et mordant regard de Phébus indiscret glissant son œil sous la feuillée – une lune ronde et rebondie, nos promeneurs cherchèrent et trouvèrent.....!! la femme et par conséquent l'explication de ce phénomène.

Elles étaient deux qui, en ce lieu charmant, ne s'étaient nullement donné rendez-vous. *L'une* y venait fréquemment s'approprier du bois appartenant à *l'autre*, celle-ci l'ayant surprise en ce manège trop souvent répété et ne voulant pas accepter comme argent comptant les injures, que lui décochait *l'une*, vous avait administré une magistrale correction à cette dernière et, dans le feu de l'action, l'avait haut troussée pour lui infliger. ...à visage découvert... une fessée dont *l'une* garde encore le cuisant souvenir.

Voilà comme quoi maintenant, dans le hameau de *l'une*, chacun s'aborde en se demandant : aez-ou- vu la lune ?

HOMME est demandé pour aider dans le moulin. S'adresser chez M. THABOU, à Bonneval.

03 OCTOBRE 1915.

Retour de captivité. - Parmi les grands blessés prisonniers en Allemagne, rentrés en France dernièrement, se trouve l'un de nos

concitoyens, M. Marcel Gâteau dont les parents demeurent rue de Couture à Bonneval. Actuellement à Orléans, il sera de retour d'ici peu au pays natal où il oubliera rapidement, les durs jours de captivité qu'il vient de subir chez les barbares.

Soldat de la classe 1910, Marcel Gâteau fut blessé et fait prisonnier dès le début des hostilités.

10 OCTOBRE 1915.

Contravention. - De passage à Gault-Saint-Denis, les gendarmes ont verbalisé contre M. F... pour abandon d'attelage à la porte du café Pichot.

Cantons voisins

Au conseil général. - Parmi les vœux adoptés par notre assemblée départementale, nous signalons les suivants :

Que, pendant la guerre, la loi sur la chasse soit modifiée de façon à étendre aux lièvres et aux faisans les battues administratives ;

Que dans l'intérêt général, il soit procédé d'office à la destruction du lapin dans les chasses gardées dont les propriétaires ou locataires de chasse se désintéresseraient de la destruction de ce rongeur.

Que soit rétabli un train postal de nuit s'arrêtant à Bonneval pour laisser les correspondances ;

Que les allocations soient versées à toutes les femmes de mobilisés qui en feront la demande mais que, après la guerre les bénéficiaires, s'il est prouvé que leur situation de fortune leur permettait de vivre, soient tenues de rembourser au Trésor le montant des allocations qu'elles auront reçues indûment ;

Que soit mis en sursis d'appel le nombre de maréchaux-ferrants nécessaires ;

Que la commission du département d'Eure-et-Loir chargée de fixer le prix des objets réquisitionnés s'entende avec les commissions des départements voisins pour établir un prix uniforme ;

Que sans plus tarder, la main d'œuvre militaire promise soit mise à la disposition de l'agriculture pour lui permettre de faire ses labours et préparer ses terres en vue de la récolte à faire en 1916 ;

Que le prix du blé, pour les réquisitions soit relevé au prix maximum de 32 fr. le quintal.

17 OCTOBRE 1915.

Moriers. - Un service anniversaire sera célébré en l'église de Moriers, le

jeudi 21 octobre, à 10 h. ½, à la mémoire du soldat Jules Guillaumin, décédé de suite de maladie, à l'hôpital Valmy, sainte-Menehould, à l'âge de 31 ans.

Meslay-le-Vidame. - M. Henri Arsène, d'Andeville, soldat au ... d'infanterie, a été blessé le 25 septembre 1915 par plusieurs balles au côté, au bras, et à la cuisse. Il a été évacué à Montauban.

Cantons voisins

Certificat d'études. - Le 18 octobre à Châteaudun (écoles de la rue d'Orléans), tous les candidats des cantons de Châteaudun et Cloyes.

Le 22 octobre, à Voves (école de garçons), tous les candidats des cantons de Bonneval, Janville, Orgères et Voves.

24 OCTOBRE 1915.

Louée de Toussaint. - La louée annuelle de la Toussaint, se tiendra, à Bonneval, les lundis 23 octobre et 1^{er} novembre.

A Voves

Beauvilliers. - A la suite d'une dénonciation, la gendarmerie a ouvert une enquête à Hombières, commune de Beauvilliers, sur la tenue d'un débit clandestin.

Interrogée, la personne intéressée a déclaré que liqueurs et eau-de-vie trouvées chez elle étaient destinées à sa consommation personnelle.

31 OCTOBRE 1915.

Montboissier. - Parmi les combattants morts au champ d'honneur, nous relevons le nom du soldat Abel Davignon, de la section des mitrailleuses du ...e d'infanterie, frère de notre concitoyen, M. Davignon, négociant bien connu et estimé à Montauban.

Parti sur le front au début de la guerre, blessé deux fois au cours de la campagne, cite à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite, envoyé en service de reconnaissance le 27 septembre pour s'emparer d'une tranchée de deuxième ligne allemande, fut atteint mortellement par une balle ennemie.

A la famille de ce vaillant nous exprimons nos vives condoléances.

ÉTAT-CIVIL

Du 29 - Transcription de l'acte de décès, d'Alcide Campagne, Soldat au 302^e régiment d'infanterie, 24^e compagnie, décédé à Régniéville (Meurthe-et-Moselle) le 28 août, 1915, mort pour la France.

7 NOVEMBRE 1915.

Pour nos morts. - Un service solennel sera célébré en l'Église de Bonneval, jeudi prochain 11 novembre, à dix heures et demie, à la mémoire des soldats bonnevalais morts pour la patrie depuis le début des hostilités.

Voici, par ordre alphabétique, la liste mortuaire de nos vaillants concitoyens tombés au champ d'honneur et dont, jusqu'à ce jour, les noms ont été communiqués à la mairie de Bonneval.

MM. Amiot Fernand, Barré Maurice, Bernier Maurice, Bigot Raymond, Breton Maurice, Campagne Alcide, Ducoeurjoly Felix, Dugué Marius, Filleron Camille, Gourmond Robert, Hâteau René, Hâteau Léonce, Hâteau Emile, Jollivet René, Langevin Louis, Lebas Gustave, Letellier Henri, Lucereau Léon, Moreau René, Morin Maurice, Pfeiffer Marcel, Pourteau Joseph, Rouillon Germain, Rousseau Henri, Rousseau Joseph, Saussier Victor, Travaillé Raymond, Vasseur Ernest.

Devant cette liste déjà trop longue « Le Messenger » s'incline respectueusement pour saluer bien bas tous ces héros aux familles desquels il exprime ses bien sincères condoléances.

Remise de décorations. - Lundi soir, à l'issue de la visite au cimetière, M. le Médecin-Major de l'hôpital militaire temporaire de Bonneval, a, en présence des blessés, malades et personnel de l'établissement remis les décorations suivantes :

La médaille militaire, au soldat Roc Ernest, du 49^e d'infanterie, objet de cette citation : « Sujet méritant, s'est vaillamment conduit en toutes circonstances; blessé grièvement le 16 juin 1915 amputé de la cuisse gauche.

La croix de guerre au soldat Lemercier, du 102^e d'infanterie, cité à l'ordre du jour en ces termes : « Intrépide n'a pas hésité à ramener son chef de section blessé. »

Nos sincères compliments à ces deux braves.

Utilisation des prisonniers de guerre. Un contingent de prisonniers de guerre va être mis à la disposition du département d'Eure-et-Loir. Les communes, syndicats ou associations agricoles, qui organisent le travail et croiraient devoir avoir recours à cette main-d'œuvre, sont priés d'adresser leur demande à la préfecture (1^{re}

division). Les prisonniers peuvent être occupés aux travaux des champs, battages, exploitations de bois et carrières, etc...

Les conditions sont strictement déterminées : chaque équipe ne pouvant se composer de moins de 20 hommes et de 30 pour les bois. Tous autres renseignements seront fournis par la préfecture aux intéressés qui en feront la demande.

Conie. - Mme Lecoq, 84 ans, journalière à Conie, a porté plainte contre Mme Bouchereau-Frat, 54 ans, qui, a-t-elle déclaré étant venue s'installer près d'elle au lavoir, avait bousculé son linge en lui décochant des injures.

14 NOVEMBRE 1915.

Saint-Maur. - Journalier au Rouvre, M. A. F..., avait eu, ce qu'il croyait, la chance de trouver sur son chemin, en se promenant, dimanche dernier, un lapin et un lièvre pris au collet. Afin de ne pas les laisser perdre il les décrocha et les plaça dans son sac puis continua sa route et, un peu plus loin tomba d'arrêt sur les gendarmes qui, manquant totalement de discrétion lui manifestèrent, en termes irrésistibles, le désir de visiter le contenu de son sac.

Bien obligé, quoique à contre-cœur de s'exécuter, le journalier expliqua ce qu'il lui était arrivé ; il eut beau affirmer qu'il croyait avoir agi en son droit. Rien n'y fit car, sans pitié, les gendarmes, le gratifièrent d'un procès-verbal et l'invitèrent à déposer à la mairie de Saint-Maur, lièvre et lapin qui s'en allèrent corser le menu des blessés de l'hôpital militaire de Bonneval.

Chartres. - Vendredi, vers midi un militaire regagnant le front à la suite d'une permission de six jours, à St Mof (Loire-Inférieure) René Peillard du 49^e territorial, s'est volontairement donné la mort en se jetant du haut du pont Saint-Jean.

21 NOVEMBRE 1915.

Citation. - De la classe 1918 et âgé de 17 ans, notre jeune et brave concitoyen, Jacques Maksud, membre de « La Bonnevalaise » parti pour le front comme engagé volontaire pour la durée de la guerre, dans l'artillerie, vient d'être, avec quatre de ses camarades, porté à l'ordre de la brigade, dans les termes suivants.

« Canonniers conducteurs n'ont pas hésité à venir ravitailler leurs camarades subissant de ce fait un tir

de barrage si violent que seuls du convoi ils ont accompli la mission qui leur était confiée. »

M. Jacques Maksud est titulaire de la croix de guerre, nous lui adressons nos compliments, de même qu'à deux de ses camarades de « La Bonnevalaise » MM. Maurice Dubois et Pierre Gouache, décorés comme lui de l'insigne des braves et dont, au moment, nous avons noté les citations à l'ordre du jour.

Pré-Saint-Evrout. - Facteur à Chartres avant la mobilisation, le soldat Albert Sauger dont on n'avait pas de nouvelles depuis le 23 mars dernier, vient d'écrire à sa femme, habitant Pré-Saint-Evrout, pour l'informer qu'il est prisonnier au camp de Darmstadt.

Courtalain. - Le Maire informe les marchands et cultivateurs que la foire de Sainte-Catherine se tiendra à la date habituelle, le jeudi 25 novembre. Logron. - Soldat au 119^e d'infanterie classe 1898, Adrien avait été envoyé en permission dans sa famille à Logron. Le jour du départ arrivé, il prit le train pour rejoindre son dépôt. Arrivé à Paris, il fit demi-tour et s'octroya, de lui-même, une prolongation ; mais il avait compté sans les gendarmes qui le lundi, à la gare de Châteaudun, l'arrêtèrent pour absence illégale et le reconduisirent à son dépôt.

28 NOVEMBRE 1915.

Taxation de la farine. - Vu décret du 27 octobre 1915, M. le préfet d'Eure-et-Loir vient de prendre un arrêté en vertu duquel le prix de la farine dans le département d'Eure-et-Loir ne pourra dépasser quarante francs vingt-cinq centimes (40 fr 25) les 100 kilos nets non logée, en toiles facturées et reprises aux mêmes prix.

Ce prix s'entend de la farine prise en gare départ ou en boulangerie dans la localité où se trouve le moulin.

05 DÉCEMBRE 1915.

Une mère patriote

Mme Mallet, demeurant à Paris, 20 rue Euler, vient de faire don, à l'État, d'une somme de 40.000 francs, destinés à l'achat d'un aéroplane.

L'aéroplane ainsi acquis portera le nom de « Robert Mallet », en souvenir du fils de la donatrice, décédé des suites des blessures reçues le 23 mars 1915, à l'Hartmanns-willerkopf.

Brou. - M. Lécuyer, cafetier rue du Pont-Piau, ayant servi la goutte à

deux clients avant onze heures du matin, ainsi que l'interdit l'arrêté concernant la vente de l'alcool, a trinqué d'un procès-verbal.

12 DÉCEMBRE 1915.

Objet trouvé. - Il a été trouvé, entre le château Billault et la route de Méroger, une paire de traits en fer de voiture. Les réclamer à M. Brosseron, rue des Gabeaudières.

Meslay-le-Vidame. - A la suite d'une battue faite dans le parc du Château M. Convert, propriétaire, fit remettre à la Préfecture un lot de gibier à destination des formations sanitaires militaires de Chartres.

Merci pour nos vaillants soldats.

Service Funèbre

M. Leblanc, régisseur au château des Coudreaux, Mme Leblanc et la famille ont la douleur de faire part, à leurs amis et connaissances, de la mort de leur fils René Leblanc, tombé au champ d'honneur, le 27 octobre 1915, à l'âge de 21 ans, et les prie d'assister au service funèbre qui sera célébré, à sa mémoire, en l'église de Marboué, le samedi 18 décembre, à dix heures et demie du matin.

Le présent avis tiendra lieu d'invitation.

Affaires de mœurs. - A la suite de plaintes, le parquet de Châteaudun, s'est successivement rendu à Saint-Cloud-en-Dunois et à Thiville pour enquêter sur les affaires suivantes :

Dimanche matin, à son réveil, Mme David, 28 ans, cultivatrice à Saint-Cloud-en-Dunois, constata que les volets de sa salle à manger étaient ouverts et qu'un carreau de la fenêtre avait été brisé. Aucun bruit ne l'avait réveillée, rien n'avait été volé chez elle.

Une autre cultivatrice du bourg, Mme Leclerc, 25 ans, fut la même nuit, réveillée par un bruit insolite et, au moment où elle glissait un jupon en toute hâte, elle fut assaillie par un individu que ses cris avaient mis en fuite. L'homme avait pénétré chez elle par un corridor dont la porte ne ferme pas à clef.

Enfin, au cours de la même nuit, vers onze heures, Mme Legendre, 26 ans, habitant Thiville, s'était réveillée eu sursaut, pour voir dans sa chambre un individu qui s'éclairait d'une lampe électrique, s'était, malgré ses cris et ceux poussés par ses enfants couchés dans sa chambre, précipité sur elle, dans son lit et, lui saisissant les poignets en lui disant qu'il n'était

pas venu pour lui faire mal, mais seulement pour l'embrasser, lui fit subir, à deux reprises, les derniers outrages. Ce n'est qu'après quatre heures du matin que l'inconnu s'était retiré, après lui avoir dit qu'il lui donnerait cent francs si elle ne disait rien, ajoutant que, militaire en congé d'un mois, il était charretier dans les environs de Châteaudun.

La victime avait attendu, jusqu'à huit heures du matin, que son beau-père, habitant en face chez elle, fut levé pour lui raconter le viol qu'elle avait subi. Le beau-père avait aussitôt porté plainte.

19 DÉCEMBRE 1915.

Bonneval. - Dans notre précédent numéro, nous avons relaté les violences et tentatives de violences dont avaient été victimes des jeunes femmes de Thiville et Saint-Cloud-en-Dunois, de la part d'un inconnu, que la justice recherche.

Des faits analogues, et qui pourraient bien avoir qu'un seul et même auteur, sont venus, vendredi 10 décembre, semer la panique chez de paisibles habitants du hameau de Guibert. On raconte ainsi ce nouvel exploit nocturne :

Il pouvait être dix heures du soir quand Mme veuve Répérant, 67 ans, fut réveillée par un individu qui, tentait d'entrer chez elle et se voyant découvert, lui demanda à boire. Se gardant bien d'ouvrir, la brave femme lui dit d'aller à la mare et, voyant qu'il insistait, le menaça d'un fusil, à portée de main. Cette menace eut le don de la débarrasser de l'intrus. La corde maintenant ses volets fermés avait été coupée et un carreau de sa fenêtre en partie démastiquée.

Une heure plus tard, c'était le tour de Mme Guerrier, 31 ans, dont le mari est mobilisé.

Réveillée par les aboiements de son

chien, attaché dans sa cour, cette dame fut interpellée, elle aussi par un noctambule, lequel lui demanda la distance de Guibert à Bonneval et de quel côté il devait prendre pour se rendre à cette dernière localité. Ayant obtenu les renseignements demandés l'homme fit mine de se retirer.

Mme Guerrier constata alors que la ficelle servant à attacher ses volets était rompue et que la porte de son étable était entr'ouverte, elle se recoucha néanmoins, mais une heure plus tard, fut de nouveau réveillée. Des grattements étranges attirèrent son attention, puis un choc se produisit. Quelqu'un marchait dans sa cuisine où reposaient ses deux enfants. Un second choc se produisit, on venait de faire sauter de ses gonds une porte fermant l'entre-deux de l'habitation. Quelque peu effrayée, on le serait à moins, la jeune femme se précipita vers la porte de sa chambre qu'elle ferma vivement. Il était temps car, au moment où elle tournait sa clef, quelqu'un, de l'autre côté, tournait le bouton et tentait de forcer la porte, en même temps qu'une voix d'homme se faisant entendre, lui déclarait qu'on ne lui voulait pas de mal mais seulement coucher avec elle. C'était probablement l'homme d'onze heures.

En termes cinglants, Madame Guerrier riposta, menaçant de débarbouiller le personnage qui, ne pouvant parvenir à ses fins et voyant son coup raté, se retira par la porte d'entrée de la maison et pour ne plus revenir cette fois. Il s'était introduit dans la place par la petite fenêtre de la cuisine dont il avait descélé un barreau de fer et fait sauter un carreau. Les enfants couchés dans cette pièce ne s'étaient heureusement pas réveillés au bruit.

L'individu parti, Mme Guerrier courut détacher son chien, fermer la porte de son étable et rattacher ses volets, puis

rentra chez elle où elle passa le reste de la nuit avec son fidèle gardien à sa porte.

Au cours de cette même nuit, ainsi que le révéla l'enquête ouverte le lendemain par la gendarmerie informée à la première heure, on s'était également introduit dans le logis des époux Bétigny, le mari mobilisé sa femme absente. La porte forcée, le ou les noctambules s'étaient installés, avaient fait du feu, vidé quelques bouteilles qu'ils avaient ensuite jetées dans le jardin puis craignant sans doute d'être surpris, étaient allés se coucher dans une meule appartenant à M. Guillaumin.

Espérons que la justice ne tardera pas à leur mettre la main dessus.

Brusque atterrissage. - Lundi soir, un biplan survolait notre localité à la nuit tombante. Craignant de s'égarer dans l'obscurité, le pilote résolut d'atterrir dans la plaine, à proximité de Bonneval. En vol plané il descendit dans un champ de blé, au haut de la côte d'Orléans, mais en raison de l'humidité du sol, les roues du chariot s'étant enfoncées en terre, l'appareil capota et se retourna complètement les roues en l'air.

L'aviateur, heureusement, n'avait aucune blessure, il en fut quitte pour trancher la courroie qui le maintenait attaché, la tête en bas, à son siège.

Trois jours plus tard le grand oiseau, après avoir subi les réparations nécessaires, reprenait, par la voie des airs, son voyage si brusquement interrompu.

26 DÉCEMBRE 1915.

Médaille militaire. - Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Charles Peigné, fils de notre ami M. Peigné, conseiller d'arrondissement à Bonneval, grièvement blessé à l'ennemi au début des hostilités, et amputé du bras gauche, vient de se voir conférer la médaille militaire qui lui sera remise à la prochaine prise d'armes à Châteaudun.

Nous exprimons au vaillant mutilé nos vives félicitations pour cette juste récompense qu'il a si bien gagnée.

Celis pour Soldats sur le front et Prisonniers de Guerre

15 Mandarines, 1 beau saucisson de ménage, 1 pâté foie gras, 1 galantine traitée, 8 bananes, 1 boîte 500 grammes dattes suflées.

Expédié franco, contre mandat 6 francs

JACOTET, Primeurs, Avenue Mont Duplan, NIMES — Téléphone 5.74

La Maison se charge d'expédier directement aux Soldats

Appel à Cotisation : la cotisation annuelle est de 12 €

Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association,
c'est la partie la plus importante de notre budget !

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et :

- le déposer dans la boîte aux lettres des Amis de Bonneval, au 28 rue de la Grève.
- ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la Grève - 28800 BONNEVAL.**